

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre, le Conseil Syndical du Syndicat du Bassin Versant du Brivet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à PONTCHATEAU, sous la présidence de Monsieur Eric PROVOST, président.

Convocation transmise le 2 décembre 2024.

Collectivité	Délégués titulaires			Délégués suppléants		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CAP ATLANTIQUE	DAVID Joseph		X	BERCEGEAY Robin		X
	Yannick DANIEL	X		GARAND Annabelle		X
	COUE Roger		X	<i>Non désigné</i>		
	MABIT Pascal		X	<i>Non désigné</i>		
	Gwenaëlle MORVAN		X	<i>Non désigné</i>		
CC ESTUAIRE ET SILLON	GUILLE Daniel		X	MALLE Isabelle		X
	CORBEL Patrick		X	PRODEAU Pascal	X	
	GUYON Roger	X		CERCLE Yannick		X
	LECOMTE Daniel		X	BOUCHEREL Dominique		X
	COUTELLER Hélène		X	SYLVESTRE Jean-Michel		X
	MENAGER Stéphane	X		CAILLON Xavier		X
CC PAYS DE PONTCHATEAU ST-GILDAS-DES-BOIS	GUIHENEUF Alain	X		VAILLANT Marie-Claire		X
	CHÂTEAU Daniel	X		RENOULT Antoine	X	
	MOISAN David		X	DAUSQUE Fabrice		X
	BOURDIN Jacques		X	LEGENTILHOMME Hugues		X
	PATE-PONDAVEN Véronique		X	FRUNEAU Judaël		X
	DEMARTY Olivier	X		LEMESTRE Laurette	X	
	LE CHEVILLER Didier	X		LADURELLE Franck		X

	MEREL Stéphane		X	RENAUT Eliane	X	
	FAUCHER Lydia		X	LE MAGUERESSE Sophie		X
CC REGION DE BLAIN	Jacques POUGET		X	Emmanuel VAN BRACKEL		X
CARENE	PROVOST Éric	X		Christophe COTTA		X
	BARBIN Michel	X		HAUMONT Dominique		X
	ALLANIC Jean-Paul		X	CAUCHY Stéphane		X
	ROULAND Denis	X		Claude AUFORT		X
	CHENEAU François		X	Cédric DUVAL	X	
	Thierry NOGUET		X	Bruno CHARTIER		X
	COCHY Jacques		X	MAHE Alain	X	
	MOURGUES Dominique	X		LE COADOU Laurence		X
	PAPIN Dominique		X	Philippe FREOUR		X
	GUIHARD Christian	X		Joël LEGOFF		X
	GEFFROY Alain	X		Jean-Pierre LECROM		X

	Représentant titulaire			Représentant suppléant		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
MEMBRE ASSOCIE						
CSGBM	PLOUVIER Bertrand		X			

TOTAL PRESENTS (titulaires + suppléants + associés) = 19

TOTAL VOTANTS (titulaires ou suppléants) = 19

Secrétaire de séance : Monsieur Roger GUYON

DÉLIBÉRATION N°2024-34

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité et doit se concevoir comme un outil pédagogique. Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Il appartient ainsi au Comité Syndical - conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2312-1a, institué par la loi n° 92-125 du 6/02/1992 - de débattre des orientations budgétaires dans un délai de 2 mois précédant l'examen des budgets.

Le DOB 2024/2025 (et le rapport d'orientations budgétaires) permet de revenir sur :

- Une rétrospective entre 2020 et 2023
- L'exercice 2024
- Le budget prévisionnel 2025
- Une prospective financière pour l'année 2026 (en attendant l'élaboration du futur programme 2027-2032)

Il est rappelé les éléments inscrits dans le rapport d'orientations budgétaires 2023/2024 et/ou cités dans l'étude prospective financière mise à jour en 2023 :

→ Un résultat de fonctionnement 2023 trop faible (+ 5 009.07 €) mettant en évidence l'absence de capacité d'autofinancement

→ Le notion de respect de l'équilibre réel (couverture du capital de la dette par les ressources propres) et la nécessité de différer le remboursement prêt-relais entre 2024 et 2025

→ Une progression indispensable des participations statutaires pour garantir sur le long terme une capacité d'autofinancement et consolider les finances du SBVB

→ Le poids du coût de certaines missions (hors CTeau) dans la section de fonctionnement : « espèces invasives » (RAE + jussie) et « drague »

→ Le poids des investissements relatifs au carénage et à l'optimisation de la drague réalisés en 2019/2020 (> 300 000 € TTC)

→ Le niveau d'ambition du CTeau 2020-2025 (linéaire de travaux sur cours d'eau et reste à charge des travaux de curage en marais)

→ Les investissements relatifs aux ouvrages et à la gestion hydraulique (en moyenne 150 000 € HT par an)

Par ailleurs, il est rappelé l'évolution considérable du contexte financier entre le début et la fin du mandat (et du CTeau).

En 2024, plusieurs éléments sont à noter :

- Le remboursement d'une première partie du prêt-relais de 500 000 € : 250 000 € en juillet 2024 (+ 250 000 € à prévoir en avril 2025)
- Le SBVB n'a pas souscrit de nouvel emprunt souscrit en 2024
- Un volume d'investissements moins important lié au contexte social et financier
- Un reste à réaliser important en subventions avec une évolution du contexte (pas de versement d'acompte du CD44 / versement d'aides au titre du Fonds Vert pour la lutte contre les espèces invasives (RAE + jussie)

Pour 2025, plusieurs priorités :

- Dégager un résultat de fonctionnement positif pour garantir une capacité d'autofinancement
- Garantir l'équilibre réel (couverture du capital de la dette par les ressources propres)
- Limiter ou ne pas avoir recours à l'emprunt pour limiter l'endettement
- Définir un programme d'actions prudent et réaliste en accord avec les attentes des partenaires du CTeau 2020-2025

Par ailleurs, l'équilibre des finances du SBVB restera très fragile, ultra-dépendante des ressources « extérieures » (subventions) et l'action du SBVB devra s'inscrire sur le long terme (pressions constantes sur les milieux et évolution majeure du climat).

Il est proposé au conseil syndical d'approuver le fait d'avoir réalisé le débat d'orientations budgétaires 2025.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Comité syndical, à l'unanimité, approuve le fait d'avoir réalisé le débat d'orientations budgétaires 2025.

Ainsi fait et délibéré les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

**Le Président,
Éric PROVOST**

